

---

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération  
de la Ville de Montréal du 15 juin 2017  
17 h**

---

**Séance tenue le jeudi 15 juin 2017  
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Richard Bergeron, M. Georges Bourelle, M. Mitchell Brownstein, M. Harout Chitilian, M. Russell Copeman, M. Robert Coutu, M. Claude Dauphin, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, Mme Manon Gauthier, M. Michel Gibson, Mme Jane Guest, Mme Paola Hawa, M. Michel Hébert, à titre de représentant du maire de la Ville de Dorval, M. Edward Janiszewski, M. Beny Masella, M. Lionel Perez, Mme Chantal Rouleau, M. Philippe Roy, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, Mme Christina M. Smith, M. William Steinberg, M. Morris Trudeau, Mme Maria Tutino et Mme Monique Vallée

**ABSENCE SANS MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :**

M. Peter Prassas

**AUTRES PRÉSENCES :**

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
Mme Line Comtois, analyste-rédactrice

\_\_\_\_\_

Mme Manon Barbe agit à titre de présidente d'assemblée, déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

\_\_\_\_\_

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par l'ensemble des membres présents

de procéder dès maintenant à l'adoption de l'article 3.01 et de devancer l'étude de l'article 51.01.

La proposition est agréée.

\_\_\_\_\_

**CG17 0217**

**Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération**

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 15 juin 2017, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y retirant l'article 20.39 et en devant l'étude de l'article 51.01 tout de suite après l'article 3.01 afin de désigner la présidente d'assemblée du conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

**CG17 0218**

**Désignation du président d'assemblée du conseil d'agglomération**

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Denis Coderre

Et résolu :

de désigner Madame Manon Barbe, à titre de présidente d'assemblée du conseil d'agglomération en remplacement de Monsieur Benoit Dorais.

Adopté à l'unanimité.

51.01

---

La présidente d'assemblée, Mme Manon Barbe, souligne que le 15 juin est la journée mondiale de lutte contre la maltraitance aux personnes âgées et invite les conseillers et les citoyens à arborer le ruban mauve à cet effet pour susciter l'intérêt des gens afin de faire cesser cette maltraitance.

---

Madame Barbe dépose un nouveau plan de banquette à l'intention des membres du conseil.

---

**1 - Période de questions du public**

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

Aucun citoyen ne s'étant inscrit, la présidente d'assemblée déclare la période de questions du public close.

---

**2 - Période de questions des membres du conseil**

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Georges Bourelle	M. Denis Coderre	Surveillance des travaux sur les nouveaux chantiers pour la construction d'une piste cyclable dans la Ville de Beaconsfield – Collaboration de la Ville de Montréal avec les Villes liées pour ce projet particulier

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, la présidente d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 17 h 09.

---

Le porte-parole d'assemblée dépose copie d'une lettre du maire de Montréal datée du 12 juin 2017 et adressée au greffier de la Ville, lui confirmant que Monsieur Harout Chitilian siégera comme membre du conseil d'agglomération, en remplacement de Monsieur Benoit Dorais.

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 3.02 et 3.03 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0219****Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 9 mai 2017**

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 9 mai 2017 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 6 juin 2017 émis par le greffier .

Adopté à l'unanimité.

03.02

---

**CG17 0220**

**Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 18 mai 2017**

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 18 mai 2017 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 6 juin 2017 émis par le greffier .

Adopté à l'unanimité.

03.03

---

**4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif**

La présidente d'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole d'assemblée dépose les documents suivants :

- 4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* du 1<sup>er</sup> au 28 mai 2017.
- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 1<sup>er</sup> au 28 mai 2017.
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 1<sup>er</sup> au 28 mai 2017.

---

**CG17 0221**

**Dépôt de la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise intitulé : « Examen public : Vers une Politique de développement social »**

Le porte-parole d'assemblée dépose la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise intitulé : « Examen public : Vers une Politique de développement social », et le conseil en prend acte.

04.04 1173430006

---

**5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

M. Pierre Desrochers dépose le document suivant :

- 5.01 Copie de la réponse de monsieur Ronald Cyr, directeur général de la Société du parc Jean-Drapeau et de la dérogation obtenue du Ministère des affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 27 février 2017, afin de débiter les travaux de réfection du circuit Gilles Villeneuve, en réponse à la question de monsieur Philippe Roy, maire de Ville Mont-Royal lors du conseil d'agglomération du 18 mai 2017 concernant l'article 30.02 – Contrat de gré à gré à Groupe de course Octane.
-

## **6 - Dépôt de rapports des commissions du conseil**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de rapports des commissions du conseil »

### **CG17 0222**

#### **Dépôt des commentaires et recommandations faisant suite au Rapport de l'inspecteur général sur l'industrie du remorquage déposé au conseil municipal le 24 avril 2017 et au conseil d'agglomération le 27 avril 2017**

Le porte-parole d'assemblée dépose les commentaires et recommandations de la Commission permanente sur l'inspecteur général faisant suite au Rapport de l'inspecteur général sur l'industrie du remorquage déposé au conseil municipal le 24 avril 2017 et au conseil d'agglomération le 27 avril 2017, et le conseil en prend acte.

06.01

---

### **CG17 0223**

#### **Dépôt des commentaires et recommandations faisant suite au Rapport annuel de l'inspecteur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016**

Le porte parole d'assemblée dépose les commentaires et recommandations de la Commission permanente sur l'inspecteur général faisant suite au Rapport annuel de l'inspecteur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, et le conseil en prend acte.

06.02

---

## **7 - Dépôt**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt »

### **CG17 0224**

#### **Dépôt de la projection des résultats de l'exercice 2017 en date du 31 mars 2017 - Volet agglomération et l'état des revenus et des charges réels global Ville, au 31 mars 2017 comparé avec le 31 mars 2016**

Le porte-parole d'assemblée dépose la projection des résultats de l'exercice 2017 en date du 31 mars 2017 - Volet agglomération et l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 31 mars 2017 comparé avec le 31 mars 2016, et le conseil en prend acte.

07.01 1175205004

---

### **CG17 0225**

#### **Dépôt du bilan annuel 2016 du Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA)**

Le porte-parole d'assemblée dépose le bilan annuel 2016 du Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA), et le conseil en prend acte.

07.02 1175180001

---

**CG17 0226**

**Dépôt du bilan annuel 2016 du Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA)**

Le porte-parole d'assemblée dépose le bilan annuel 2016 du Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA), et le conseil en prend acte.

07.03 1174390002

---

**CG17 0227**

**Dépôt du Rapport annuel 2016 de la vérificatrice générale de la Ville**

Le porte-parole d'assemblée dépose le Rapport annuel 2016 de la vérificatrice générale de la Ville, et le conseil en prend acte.

07.04

---

**CG17 0228**

**Dépôt du suivi du rapport du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ainsi qu'un retour sur les exercices précédents**

Le porte-parole d'assemblée dépose le suivi du rapport du vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ainsi qu'un retour sur les exercices précédents, et le conseil en prend acte.

07.05 1173570004

---

**CG17 0229**

**Dépôt du rapport sur la période de l'état d'urgence du 7 au 14 mai 2017, dans le cadre des inondations du printemps 2017, conformément à l'article 51 de la Loi sur la sécurité civile**

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport sur la période de l'état d'urgence du 7 au 14 mai 2017, dans le cadre des inondations printanières 2017, conformément à l'article 51 de la *Loi sur la sécurité civile*, et le conseil en prend acte.

07.06 1172673001

---

**11 - Dépôt de pétitions**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### CG17 0230

**Accorder un contrat à Globex Courrier Express International inc. pour la fourniture de service de messagerie exclusif au Service de police de la Ville de Montréal, pour une période de 60 mois pour une somme maximale de 683 654,68 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15746 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 24 mai 2017 par sa résolution CE17 0823;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder un contrat à Globex Courrier Express International inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de service de messagerie exclusif au Service de Police de la Ville de Montréal, pour une période de 60 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 683 654,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15746 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1175928002

---

#### CG17 0231

**Accorder une nouvelle avance de fonds de 700 000 \$, sur une contribution prévue de 6 300 000 \$, à Concertation régionale de Montréal, à même le budget du Service du développement économique / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0934;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder une avance de fonds de 700 000 \$ à Concertation régionale de Montréal, sur la somme de 6 300 000 \$ prévue à l'entente en préparation, à même le budget du Service du développement économique;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et Concertation régionale de Montréal établissant les modalités et conditions de versement de cette avance de fonds;

3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

20.02 1170191004

---

#### **CG17 0232**

**Accorder un contrat à Trois-Rivières Nissan inc. pour la fourniture de 50 automobiles électriques de marque et modèle Nissan Leaf, pour une somme maximale de 1 816 901,64 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16070 (8 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0854;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Trois-Rivières Nissan inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de 50 automobiles électriques de marque et modèle Nissan Leaf, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 816 901,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16070 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1174922008

---

#### **CG17 0233**

**Accorder un contrat à Solutions informatiques Inso inc. pour l'acquisition de licences et le renouvellement du contrat d'entretien des logiciels de la firme VMWare, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 29 décembre 2018, pour une somme maximale de 441 763,84 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 17-16079 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0855;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Solutions informatiques Inso inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour l'acquisition de licences et le renouvellement du contrat d'entretien des logiciels de la firme VMWare, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 29 décembre 2018, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 441 763,84 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16079 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1176871001

---

**CG17 0234**

**Conclure deux ententes-cadres, pour une période de 3 ans, avec Bell Canada pour la fourniture de matériel informatique, serveurs et équipements connexes, ainsi que pour des équipements de télécommunications - Appel d'offres public 17-15920 / Famille 1 : 959 796,24 \$, taxes incluses (5 soum) / Famille 2 : 547 344,70 \$, taxes incluses (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0856;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

- 1 - de conclure des ententes cadres, d'une durée de 3 ans, pour la fourniture sur demande de matériel informatique, serveurs et équipements connexes ainsi que des équipements de télécommunications ;
- 2 - d'accorder à Bell Canada, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la Famille 1, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 959 796,24 \$, taxes incluses, et pour la Famille 2, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 547 344,70 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15920 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1175139003

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0235**

**Accorder un contrat à Dubo Électrique Itée pour la fourniture de cinq centres de commande de moteurs (CCM) et deux armoires de démarreurs groupés (type 4 Plex), pour une somme maximale de 270 529,45 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15916 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0857;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Dubo Électrique Itée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de cinq centres de commande de moteurs (CCM) et de deux armoires de démarreurs groupés (type 4 Plex) aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 270 529,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15916 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1177526011

---

**CG17 0236**

**Approuver un projet d'avenant no 2 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Northrop Grumman Systems International Trading inc. (CG09 0285), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 521 177 USD \$ à 3 118 690 USD \$ / Autoriser une dépense additionnelle de 597 513 US \$ (954 916,89 CDN \$, taxes incluses) pour l'acquisition et l'intégration du module de géolocalisation et de la mise à jour du module de la cartographie du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0858;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 597 513 USD \$ (954 916,89 CDN \$ taxes incluses) pour l'acquisition et l'intégration du module de géolocalisation, et de la mise à jour du module de la cartographie du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
  - 2- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet d'avenant no 2 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Northrop Grumman Systems International Trading (CG09 0285, modifiée), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 521 177 USD \$ à 3 118 690 USD \$, selon les termes et conditions stipulés audit projet d'avenant;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1170206008

---

**CG17 0237**

**Accorder un contrat à Le Groupe LML Itée pour l'exécution de travaux de remplacement des vannes, de la tuyauterie et de travaux divers de réfection à la galerie inférieure des filtres de l'usine d'eau potable de Lachine - Dépense totale de 4 464 612,63 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10209 - (6 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0872;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 464 612,63 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux inhérents au remplacement des vannes, de la tuyauterie et de divers travaux de réfection à la galerie inférieure des filtres de l'usine d'eau potable de Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Le Groupe LML Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale 4 278 587,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10209;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** Mme Maria Tutino  
M. Morris Trudeau

20.08 1177343002

---

#### **CG17 0238**

**Accorder un contrat à Laurin Laurin (1991) inc. pour l'éclairage de la cellule No 3 et la mise à niveau électrique de la station de pompage lixivié et pluvial de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 660 800,82 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 770-AE-17 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0877;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Laurin Laurin (1991) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'éclairage de la cellule No 3 et la mise à niveau électrique de la station de pompage lixivié et pluvial de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 660 800,82 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 770-AE-17;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1177526013

---

#### **CG17 0239**

**Accorder un contrat à Neolect inc. pour les travaux de remplacement des disjoncteurs d'entrée 25 kV et les travaux connexes à la station de pompage Châteaufort, pour une somme maximale de 767 455,09 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10206 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0878;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Neolect inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remplacement des disjoncteurs d'entrée 25 kV et les travaux connexes à la station de pompage Châteaufort, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 767 455,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10206 ;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** Mme Maria Tutino  
M. Morris Trudeau

20.10 1177175001

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG17 0240**

**Approuver un projet d'addenda à la convention intervenue entre la Ville de Montréal et la Cité des arts du cirque (CG13 0102) concernant l'ajout d'activités en lien avec le parc Frédéric-Back et le 375<sup>e</sup> de Montréal, ainsi que la prolongation de l'entente jusqu'au 31 décembre 2018 / Autoriser une dépense additionnelle de 125 000 \$, taxes incluses, en 2017 et de 1 071 892,15 \$, taxes incluses, en 2018, majorant ainsi le montant total du contrat de 4 713 975 \$ à 5 910 867,15 \$, taxes incluses / Autoriser un virement budgétaire de 68 485 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture en 2017 / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service de la culture à hauteur de 24 661,08 \$ en 2018**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0881;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'addenda # 1 à la convention intervenue entre la Ville de Montréal et la Cité des arts du cirque (CG13 0102) concernant l'ajout d'activités en lien avec le parc Frédéric-Back et le 375<sup>e</sup> anniversaire de Montréal ainsi que la prolongation de l'entente jusqu'au 31 décembre 2018 pour un montant de 1 196 892,15 \$, taxes incluses;
- 2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 125 000 \$, taxes incluses, en 2017 et de 1 071 892,15 \$, taxes incluses, en 2018;
- 3 - d'autoriser un virement budgétaire de 68 485 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la culture en 2017;
- 4 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service de la culture à hauteur de 24 661,08 \$ en 2018;
- 5 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1163205006

---

**CG17 0241**

**Conclure des ententes-cadres de services professionnels avec IGF Axiom inc. (contrat 1: 2 865 177 \$, taxes incluses) et CIMA+S.E.N.C. (contrat 2: 2 815 910,21 \$, taxes incluses) pour la gestion des impacts, le maintien de la circulation et les communications pour les travaux de réfection d'infrastructures - Appel d'offres public 17-15852 (8 soum.) / Approuver les projets de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0884;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - de conclure deux ententes-cadres pour la fourniture sur demande de services professionnels en gestion des impacts, maintien de la circulation et communication pour les travaux de réfection d'infrastructures ;
- 2 - d'approuver les projets de convention de services professionnels par lesquels les firmes ci-après désignées ayant obtenu les plus hauts pointages en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour les sommes maximales et les contrats inscrits à l'égard de chacune d'elles, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15852 et selon les termes et conditions stipulés aux projets de convention ;

<b>Firme</b>	<b>Somme maximale</b>	<b>Contrat</b>
IGF Axiom inc.	2 865 177,00 \$	1
CIMA+s.e.n.c.	2 815 910,21 \$	2

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction des infrastructures, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1177231038

---

**CG17 0242**

**Approuver le projet de contrat entre Aéroports de Montréal (ADM) et la Ville de Montréal pour la fourniture de services spéciaux par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0888;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de contrat entre Aéroports de Montréal (ADM) et la Ville de Montréal pour la fourniture de services spéciaux par l'intermédiaire du Service de police de la Ville de Montréal, pour une période d'un an et ce, rétroactivement, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 ;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer le projet de contrat pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1172844001

---

**CG17 0243**

**Approuver les projets d'addenda à l'entente de délégation intervenue entre la Ville de Montréal et les six organismes PME MTL afin de définir les rôles et les responsabilités de chacun en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat / Approuver la répartition de l'enveloppe 2017-2021 dédiée à ces organismes / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service de développement économique pour les années 2018, 2019 et 2020 d'un montant annuel de 216 371 \$**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0889;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'approuver les projets d'addenda à l'entente de délégation intervenue entre la Ville de Montréal et les six organismes PME MTL ci-après désignés, afin de définir les rôles et les responsabilités de chacun en matière de développement économique local et de soutien à l'entrepreneuriat;
  - PME MTL Centre-Ouest
  - PME MTL Centre-Est
  - PME MTL Centre-Ville
  - PME MTL Est-de-l'Île
  - PME MTL Grand Sud-Ouest
  - PME MTL Ouest-de-l'Île
- 2 - d'approuver la répartition de l'enveloppe 2017-2021 dédiée à ces organismes;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du Service de développement économique pour les années 2018, 2019 et 2020, d'un montant annuel de 216 371 \$, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1175175004

---

**CG17 0244**

**Approuver le projet d'addenda 1 à la convention de prêt et cession de créances intervenue entre la Ville de Montréal et PME MTL Grand Sud-Ouest (CG16 0713) / Autoriser l'intervention de la Ville à l'Entente visant la relance du Fonds local de solidarité MTL Grand Sud-Ouest et la conversion partielle du prêt de Fonds locaux de solidarité FTQ en contribution**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0890;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'addenda 1 à la convention de prêt et de cession de créances intervenue entre la Ville de Montréal et PME MTL Grand Sud-Ouest (CG16 0713) accordant un prêt de 125 000 \$ à PME MTL Grand Sud-Ouest dans le cadre du Fonds local de solidarité;
- 2 - d'autoriser l'intervention de la Ville à l'Entente visant la relance du Fonds local de solidarité MTL Grand Sud-Ouest et la conversion partielle du prêt de Fonds locaux de solidarité FTQ sous forme de contribution;

3 - d'imputer ce prêt conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1175175005

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG17 0245**

#### **Approuver le projet de convention de partage des actifs entre la Ville et la Corporation de développement économique de l'Est**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0892;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

d'approuver le projet de convention de partage des actifs CLD / FLI entre la Ville et la Corporation de développement économique de l'Est.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1175175006

---

#### **CG17 0246**

#### **Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société d'Habitation du Québec un terrain situé à l'angle nord-est des rues Villeray et Cartier, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, afin d'y développer un nouveau projet de logements sociaux et communautaires, pour la somme de 480 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0894;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société d'Habitation du Québec, un immeuble constitué du lot 3 790 984 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé à l'angle nord-est des rues Villeray et Cartier, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et ayant une superficie de 353,30 mètres carrés, pour la somme de 480 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1166462004

---

#### **CG17 0247**

**Approuver un projet de contrat de prêt de locaux par lequel la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à l'organisme Café des Amis inc., pour une période de 2 ans et 10 mois et 15 jours, à compter du 16 juin 2017, un espace d'une superficie d'environ 142,70 mètres carrés, situé au rez-de-chaussée du chalet du Mont-Royal, dont l'adresse est le 1196, voie Camillien-Houde, à des fins de restaurant, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de contrat de prêt de locaux / Un montant de 99 544 \$ sous forme de subvention immobilière est accordé à l'organisme**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0902;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de contrat de prêt de locaux par lequel la Ville prête à titre gratuit à l'organisme Café des Amis inc., pour une période de 2 ans et 10 mois et 15 jours, à compter du 16 juin 2017, un espace d'une superficie d'environ 142,70 mètres carrés, situé au rez-de-chaussée du chalet du Mont-Royal, dont l'adresse est le 1196, voie Camillien-Houde, à des fins de restaurant, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de contrat de prêt;
- 2 - de mandater le chef de division des Grands Parcs Métropolitains afin de gérer le contrat de prêt concernant les obligations qui lui sont attribuées et de faire respecter les obligations des Amis de la montagne de produire un plan d'action ainsi que le rapport d'activité annuel en relation avec l'utilisation des surplus générés par cette occupation.

Adopté à l'unanimité.

20.18 1174069004

---

**CG17 0248**

**Approuver le projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville loue de l'Administration portuaire de Montréal, pour une période de 18 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, un terrain vague d'une superficie approximative de 7 174 mètres carrés, situé sur la rue Mill, constitué du lot 4 657 454 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, à des fins de stationnement, pour un loyer total de 92 607,12 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0903;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue de l'Administration portuaire de Montréal, pour une période de 18 mois, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, un terrain vague situé sur la rue Mill, constitué du lot 4 657 454 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie d'environ 7 174 mètres carrés, à des fins de stationnement, pour un loyer total de 92 607,12 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1175323003

---

**CG17 0249**

**Accorder un soutien financier non récurrent de 237 082,81 \$ à PME MTL Centre-Ville dans le cadre du partage des actifs CLD de la Corporation de développement communautaire (CDEC) Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce / Approuver un projet d'Addenda 3 à l'entente de délégation à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0911;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Russell Copeman

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 237 082,81 \$ à PME MTL Centre-Ville dans le cadre du partage des actifs CLD de la CDEC Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda 3 à l'entente de délégation intervenue entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.20 1177386001

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG17 0250**

**Accorder un soutien financier de 400 000 \$ à Intégration Jeunesse du Québec inc. pour la réalisation des projets « Camps pédagogiques » et « Programme Valorisation Jeunesse » pour l'année 2017, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, au titre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2017) / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0913;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 400 000 \$, pour l'année 2017, à Intégration jeunesse du Québec inc. pour la réalisation des projets « Camps pédagogiques » et « Programme Valorisation Jeunesse », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, au titre des alliances pour la solidarité (2013-2017);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1175066002

---

#### **CG17 0251**

**Accorder un soutien financier totalisant 415 000 \$ aux organismes ci-après, soit Jeunesse au soleil (90 000 \$), Regroupement des Magasins-Partage de l'Île de Montréal (150 000 \$) et Moisson Montréal (175 000 \$), pour l'année 2017, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville (2013-2017) / Approuver les projets de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0923;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 415 000 \$, aux trois organismes ci-après désignés, pour l'année 2017, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, conformément à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville (2013 - 2017);

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Jeunesse au soleil	« Nourrir l'espoir »	90 000 \$
Regroupement des Magasins-Partage de l'Île de Montréal	« Solidarité » et « Soulager la faim »	150 000 \$
Moisson Montréal	« Optimisation des activités de cueillettes et de tri »	175 000 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1171535001

---

### CG17 0252

**Accorder un soutien financier de 80 000 \$ au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal afin de réaliser les interventions archéologiques associées au projet de recherche Hochelaga dans le but de documenter la présence iroquoise sur le territoire de l'île de Montréal, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0926;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 80 000 \$ au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal afin de réaliser les interventions archéologiques associées au projet de recherche Hochelaga dans le but de documenter la présence iroquoise sur le territoire de l'île de Montréal, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et l'Université de Montréal, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1173501001

**CG17 0253**

**Accorder un soutien financier non récurrent de 120 000 \$ à PME MTL Centre-Est dans le cadre du partage des actifs CLD de la Corporation de développement économique de l'Est (CDEST) / Approuver le projet d'addenda 3 à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0927;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 120 000 \$ à PME MTL Centre-Est, dans le cadre du partage des actifs CLD de la Corporation de développement économique de l'Est (CDEST);
- 2 - d'approuver le projet d'addenda 3 à l'entente de délégation intervenue entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1177386002

---

**CG17 0254**

**Accorder un soutien financier non récurrent de 200 000 \$ à PME MTL Centre-ville afin de tenir deux concours en entrepreneuriat pour les secteurs « rue Saint-Denis » et « rue Saint-Paul Est » et de verser des bourses aux lauréats dans le cadre du PR@M - Artère en chantier / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0928;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Monique Vallée

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 200 000 \$ à PME MTL Centre-ville afin de tenir deux concours en entrepreneuriat pour les secteurs « rue Saint-Denis » et « rue Saint-Paul Est » et de verser des bourses aux lauréats dans le cadre du PR@M - Artère en chantier;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.25 1176352007

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.30 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### CG17 0255

**Accorder un soutien financier non récurrent de 660 000 \$ en provenance des dépenses contingentes d'administration de l'agglomération au Pôle québécois d'excellence en transport terrestre pour l'organisation du Sommet mondial de la mobilité durable Movin'On qui se tiendra à Montréal du 13 au 15 juin 2017 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0932;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 660 000 \$ au Pôle d'excellence québécois en transport terrestre pour l'organisation du Sommet mondial de la mobilité durable Movin'On qui se tiendra à Montréal du 13 au 15 juin 2017;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.26 1173455003

---

#### CG17 0256

**Accorder un contrat de gré à gré à Bentley Systems, inc. pour la fourniture du soutien technique, l'obtention des mises à jour et des droits d'utilisation du portefeuille des licences logicielles, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 28 février 2019, pour une somme maximale de 815 450,54 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2016 par sa résolution CE17 0978;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un contrat de gré à gré entre la Ville et Bentley Systems, inc., fournisseur unique, pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 28 février 2019, pour couvrir les frais d'abonnements, les mises à jour et l'obtention des droits d'utilisation du portefeuille des licences logicielles, pour une somme maximale de 815 450,54 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service;
- 2 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville de Montréal;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1162626001

---

#### **CG17 0257**

**Approuver le projet d'addenda no 6 se rapportant au renouvellement du contrat de maintenance, d'entretien et de support du Système de Gestion des Interventions (SGI) du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) pour une période de 36 mois, soit du 28 novembre 2017 au 27 novembre 2020, avec la possibilité de 2 renouvellements annuels, et la mise à jour du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) Artémis de la version 2.0 à la version 2.4 ou la dernière version disponible commercialement avec la firme ESIT Canada Services aux Entreprises Cie, pour une dépense additionnelle de 11 735 676,89 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 23 353 237,39 \$ à 35 088 914,28 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 0984;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'addenda no 6 se rapportant au renouvellement du contrat de maintenance, d'entretien et de support du Système de Gestion des Interventions (SGI) du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) pour une période de 36 mois, soit du 28 novembre 2017 au 27 novembre 2020, avec la possibilité de 2 renouvellements annuels, et la mise à niveau du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) Artémis de la version 2.0 à la version 2.4 ou à la dernière version disponible commercialement, avec la firme ESIT Canada Services aux Entreprises Cie, pour une dépense additionnelle de 11 735 676,89 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 23 353 237,39 \$ à 35 088 914,28 \$, conformément à son offre de service en date du 25 mai 2017 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 - d'autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service des technologies de l'information à hauteur de 226 000 \$, taxes incluses, pour 2018, de 492 600 \$, taxes incluses, pour 2019 et de 605 100 \$, taxes incluses, pour 2020 et les années subséquentes.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1176634001

---

**CG17 0258**

**Accorder un contrat à Les Constructions et pavage Jeskar inc. pour des travaux de voirie à divers endroits sur le réseau cyclable ainsi que la construction d'une piste cyclable sur le territoire de l'agglomération de Montréal - Dépense totale de 1 758 132,43 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 258210 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 0988;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 758 132,43 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie à divers endroits sur le réseau cyclable ainsi que la construction d'une piste cyclable sur le territoire de l'agglomération de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les Constructions et pavage Jeskar inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 647 132,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 258210 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1177231049

---

**CG17 0259**

**Autoriser une dépense additionnelle de 634 553,95 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans les rues Notre-Dame, Honoré-Beaugrand et Mercier dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, dans le cadre du contrat 281401 accordé à Les Constructions et Pavage Jeskar inc. (CM16 0740), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 086 789,02 \$ à 7 721 342,97 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 0992;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 634 553,95 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux d'égout, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans les rues Notre-Dame, Honoré-Beaugrand et Mercier dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, dans le cadre du contrat 281401 accordé à Les Constructions et pavage Jeskar inc. (CM16 0740), majorant ainsi le montant total du contrat de 7 086 789,02 \$ à 7 721 342,97 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.30 1177231055

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.31 à 20.35 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0260**

**Autoriser la prolongation prévue au contrat accordé à Systematix Technologies de l'information inc. (CG16 0310) pour la fourniture de services professionnels pour l'analyse d'architecture d'entreprise TI, pour une période de six mois, pour un montant total maximal de 373 941,82 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 747 883,63 \$ à 1 121 825,45 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1006;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la prolongation prévue au contrat accordé à Systematix Technologies de l'information inc. (CG16 0310) pour la fourniture de services professionnels pour l'analyse d'architecture d'entreprise TI, pour une période de six mois, pour un montant total maximal de 373 941,82 \$, taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 747 883,63 \$ à 1 121 825,45 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.31 1170019001

---

**CG17 0261**

**Autoriser une dépense additionnelle de 82 957,34 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour l'audit des états financiers de l'exercice 2016 (CG16 0568), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 400 306,97 \$ à 1 483 264,31 \$, taxes incluses / Approuver le projet d'addenda no 3 à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1009;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 82 957,34 \$, taxes incluses, pour des travaux supplémentaires d'audit effectués dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG16 0568) pour l'audit des états financiers de l'exercice 2016, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 400 306,97 \$ à 1 483 264,31 \$, taxes incluses;

- 2 - d'approuver le projet d'addenda no 3 modifiant la convention à cet effet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.32 1170029005

---

#### **CG17 0262**

**Accorder un contrat à In Fidem inc., pour une durée de 24 mois, pour la fourniture, sur demande de prestations de services spécialisés en architecture TI (sécurité de l'information), dans le but de supporter le Service des technologies de l'information, pour une somme maximale de 2 214 335,72 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16115 (2 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1011;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'accorder un contrat à In Fidem inc., pour une durée de 24 mois, pour la fourniture, sur demande, de prestations de services spécialisés en architecture TI (sécurité de l'information), dans le but de supporter la réalisation des projets du Service des technologies de l'information;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel In Fidem inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour la somme maximale de 2 214 335,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16115 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.33 1174114002

---

#### **CG17 0263**

**Approuver un projet d'entente-cadre (Quad Windsor) entre la Ville de Montréal, Tour TDC Développements inc., 4410700 Canada inc. et 600 Peel Street Holdings inc. relativement à des transactions immobilières à être réalisées dans le cadre du programme particulier d'urbanisme du Quartier des gares et du projet Tours des Canadiens, entre les rues Jean-D'Estrées et Lucien-L'Allier, au sud de la rue Saint-Antoine Ouest, dans l'arrondissement de Ville-Marie**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1012;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'entente-cadre (Quad Windsor) entre la Ville de Montréal, Tour TDC Développements inc., 4410700 Canada inc. et 600 Peel Street Holdings inc. relativement à des transactions immobilières à être réalisées dans le cadre du programme particulier d'urbanisme du Quartier des gares et du projet Tours des Canadiens, entre les rues Jean-D'Estrées et Lucien-L'Allier, au sud de la rue St-Antoine Ouest, dans l'arrondissement de Ville-Marie et ce, selon les modalités, prix et conditions stipulés au projet d'entente;

- 2 - d'approuver la modification à la lettre d'engagement du 7 octobre 2014 signée par Tour TDC Développements inc., afin que l'obligation de réaliser 45 logements abordables dans le projet Quad Windsor soit retirée, sur un emplacement situé du côté sud de la rue Saint-Antoine Ouest, entre les rues de la Montagne et Jean-D'Estrées dans le cas où la vente par Tour TDC Développements inc. à la Ville de Montréal des immeubles constitué des lots 1 852 914, 1 854 163, 1 854 164, 1 854 165, 1 854 166, 1 852 902, 1 852 904, 1 852 912 et 1 852 913 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, se réalise, le tout selon les conditions prévues au projet d'entente-cadre.

Adopté à l'unanimité.

20.34 1161368012

---

#### **CG17 0264**

**Approuver la Modification No 1 à l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017 entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal, à la suite de l'ajout d'une participation financière de 14 782 900 \$ provenant du Ministère, portant le montant total de l'entente de 54 427 215 \$ à 69 210 115 \$**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1014;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'approuver la Modification No 1 à l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017 entre le ministre de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal (CG16 0618), à la suite de l'ajout d'une participation financière de 14 782 900 \$ provenant du Ministère, portant le montant total de l'entente de 54 427 215 \$ à 69 210 115 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.35 1177666002

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.36 à 20.40 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0265**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre collective avec 1714141 Alberta Ltd (Les Pétroles Parkland) pour la fourniture, sur demande, de diesel clair et biodiesel B5 pour une période de trois ans avec possibilité de deux renouvellements annuels - Appel d'offres public STM-5355-03-16-54 de la STM, dans le cadre du regroupement d'achats (2 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 0985;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre d'une durée de trois ans, avec deux options de prolongation d'un an chacune, pour la fourniture sur demande de diesel non coloré (clair) et biodiesel B5;
- 3 - d'accorder à 1714141 Alberta Ltd (Les Pétroles Parkland), seul soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public STM-5355-03-16-54 piloté par la STM;
- 4 - d'imputer les dépenses de consommation à même le budget des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.36 1164338003

---

**CG17 0266**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Solutions Necando inc. pour l'acquisition de licences, le support et l'entretien des logiciels IBM, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2018, pour une somme maximale de 2 068 559,01 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15964 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 0983;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Solutions Necando inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour l'acquisition de licences, le support et l'entretien des logiciels IBM, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 068 559,01 \$, taxes incluses, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2017 au 31 mai 2018, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15964 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.37 1175139001

---

**CG17 0267**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Keyrus Canada pour la fourniture d'une solution de visualisation et d'analyse de données en intelligence d'affaires, pour une période de 3 ans, pour une somme maximale de 2 655 577,57 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15196 (3 soum.) / Autoriser un ajustement de la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 147 455,44 \$ en 2020**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 0986;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder à Keyrus Canada, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture d'une solution de visualisation et d'analyse de données en intelligence d'affaires, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 655 577,57 \$, taxes incluses, pour une période de 3 ans, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15196;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du Service des TI d'un montant de 147 455,44 \$, taxes incluses, en 2020.

Adopté à l'unanimité.

20.38 1175954002

---

**Article 20.39**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder à Groupe de sécurité Garda SENC un contrat à taux horaire pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité et tous les services connexes, pour une durée maximale de 24 mois débutant le 22 juillet 2017 plus une année d'option, pour un nombre d'heures prévisionnel de 158 184, pour une somme maximale estimée à 4 737 301,86 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15668 (3 soum., 1 seul conforme) / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire de 822 394\$ à partir de 2018**

Retiré (voir l'article 3.01)

---

**CG17 0268**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc. pour des travaux de construction d'une conduite principale d'eau de 400 mm entre le chemin Lakeshore et l'autoroute 40 à Sainte-Anne-de-Bellevue, ainsi que pour les travaux associés à ce projet - Dépense totale de 7 110 478,52 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10216 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 0998;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Dimitrios (Jim) Beis

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 7 110 478,52 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction d'une conduite principale d'eau de 400 mm, entre le chemin Lakeshore et l'autoroute 40 à Sainte-Anne-de-Bellevue, ainsi que pour les travaux associés à ce projet;
- 3 - d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 742 695,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10216;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** Mme Maria Tutino  
M. Morris Trudeau

20.40 1177631001

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.41 à 20.45 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0269**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à 9200 2088 Québec inc. (Duroking Construction) pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans la rue de la Savane, entre la rue Jean-Talon et le boulevard Décarie, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce - Dépense totale de 14 419 107,19 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 209205 (3 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 0999;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 14 419 107,19 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans la rue de la Savane, entre la rue Jean-Talon et le boulevard Décarie, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à 9200 2088 Québec inc. (Duroking Construction), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 13 540 442,07 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 209205 ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.41 1177231039

---

**CG17 0270**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Électricité Grimard inc. pour l'implantation de la deuxième et dernière phase du système de transport intelligent dans le cadre du projet Bonaventure - Dépense totale de 4 147 295,85 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 214722 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1001;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 4 147 295,85 \$, taxes incluses, pour l'implantation de la deuxième et dernière phase du système de transport intelligent, dans le cadre du projet Bonaventure, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder, au seul soumissionnaire, Électricité Grimard inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 758 680,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 214722;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.42 1171009008

**CG17 0271****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Sade Canada inc. pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, de réaménagement de piste cyclable, de feux de circulation, d'éclairage incluant des travaux sur le réseau de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), dans les rues Rachel, Chapleau, Frontenac, Gascon, Bercy et Hogan, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal - Dépense totale de 13 903 345,01 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 321701 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1005;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 13 903 345,01 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, de réaménagement de piste cyclable, de feux de circulation, d'éclairage incluant des travaux sur le réseau de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) dans les rues Rachel, Chapleau, Frontenac, Gascon, Bercy et Hogan, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Sade Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 12 323 577,65 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 321701 ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.43 1177231045

---

**CG17 0272**

**Autoriser une dépense additionnelle de 507 603 \$, taxes incluses, pour obtenir les services requis afin d'assister la Ville dans le règlement des mandats et des litiges en cours (arbitrages en vertu de la Loi RRSM et requêtes en contestation de la Loi 15) / Approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la firme MERCER (Canada) limitée (CG14 0521), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 034 120 \$ à 1 192 515 \$, taxes incluses et le versement d'une somme maximale additionnelle de 349 208 \$, taxes incluses devant être utilisée dans le cadre de règlements de litiges / Autoriser un virement budgétaire de 361 504 \$ (net) pour 2017 en provenance de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des ressources humaines pour les dépenses additionnelles de 395 894 \$, taxes incluses, et un ajustement récurrent à la base budgétaire de 102 006 \$ (net) pour l'année 2018 pour couvrir les dépenses additionnelles de 111 709 \$ taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1023;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 507 603 \$, taxes incluses, pour obtenir les services requis afin d'assister la Ville dans le règlement des mandats et des litiges en cours (arbitrages en vertu de la Loi RRSM et requêtes en contestation de la Loi 15);
- 2 - d'approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la firme MERCER (Canada) limitée (CG14 0521), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 034 120 \$ à 1 192 515 \$, taxes incluses, et autoriser le versement d'une somme maximale additionnelle de 349 208 \$, taxes incluses, devant être utilisée dans le cadre de règlements de litiges;
- 3 - d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer le projet d'addenda pour et au nom de la Ville ;

4 - d'autoriser un virement budgétaire de 361 504 \$ (net) pour 2017 en provenance de dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des ressources humaines pour les dépenses additionnelles de 395 894 \$, taxes incluses, ainsi qu'un ajustement récurrent à la base budgétaire de 102 006 \$ (net) pour l'année 2018 pour couvrir les dépenses additionnelles de 111 709 \$, taxes incluses.

5 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.44 1176775002

---

### **CG17 0273**

**Approuver le projet d'entente de contribution en haute tension entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal fixant les engagements des deux parties relativement à la réalisation de la nouvelle ligne d'alimentation électrique 315 kV, dans le cadre du projet de désinfection à l'ozone à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1015;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'Entente de contribution pour l'alimentation en haute tension entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal, dans le cadre du projet Désinfection, qui consiste à exploiter une usine de traitement des eaux usées à l'aide de l'ozone, le tout suivant les termes et conditions stipulés au projet d'entente;
- 2 - d'autoriser le paiement du coût des options (ligne de relève) au montant de 1 394 745,63 \$, taxes incluses, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2017;
- 3 - d'autoriser le paiement de toute facture d'Hydro-Québec émise en vertu des articles 13.2 à 13.5 de cette entente, dans les 30 jours de la date de facturation advenant un abandon du projet par la Ville de Montréal;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. À cet égard, une somme de 7 263 787,10 \$, taxes incluses, est réservée à cette fin et sera versée sur simple demande écrite de la part d'Hydro-Québec, attestant de la réalisation de l'une ou l'autre des situations mentionnées à l'article 13.1 de l'Entente de contribution.

Adopté à l'unanimité.

20.45 1177526016

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.46 à 20.48 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0274**

**Approuver le projet d'entente d'adhésion entre la Ville de Montréal et OURANOS inc., pour une durée de 3 ans, concernant la recherche sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, pour un montant total de 528 885 \$, taxes incluses, en espèce (482 942,50 \$ net) et de 300 000 \$ en nature**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2016 par sa résolution CE17 1016;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'entente d'adhésion entre la Ville de Montréal et OURANOS inc., pour une durée de 3 ans, concernant la recherche sur la climatologie régionale et l'adaptation aux changements climatiques, pour un montant total de 528 885 \$, taxes incluses, en espèce (482 942,50 \$ net) et de 300 000 \$ en nature;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.46 1173983001

---

**CG17 0275**

**Abroger la résolution CG13 0233 / Approuver le projet d'acte de cession par lequel la Société nationale du cheval de course (SONACC) et le gouvernement du Québec cèdent à la Ville de Montréal un emplacement connu sous le nom de l'Hippodrome de Montréal, situé à l'ouest du boulevard Décarie et au sud de la rue Paré, d'une superficie de 434 756,8 mètres carrés, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, et ce, sans contrepartie monétaire immédiate, mais sujet aux conditions stipulées au projet d'acte**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1017;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'abroger la résolution CG13 0233;
- 2 - d'approuver le projet d'acte de cession par lequel la Société nationale du cheval de course (SONACC), représentée par Raymond Chabot inc., son liquidateur, et le gouvernement du Québec cèdent à la Ville de Montréal, un emplacement constitué des lots 2 384 988 et 2 648 223 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 434 756,8 mètres carrés, situé à l'ouest du boulevard Décarie et au sud de la rue Paré, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, connu sous le nom de l'Hippodrome de Montréal, et ce, sans contrepartie monétaire immédiate, sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte, et conditionnellement à l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière pour l'année 2018 au montant de 535 400 \$ pour les dépenses inhérentes à la cession de ces lots.

Adopté à l'unanimité.

20.47 1161195011

---

**CG17 0276**

**Accorder un contrat à Neolect inc. pour la réalisation, dans le cadre du projet Bonaventure, de travaux d'alimentation électrique des lampadaires le long des rampes Duke et de Nazareth, entre les rues Wellington et de la Commune - Dépense totale de 337 476,52 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 214725 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1028;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense de 337 476,52 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux d'alimentation électrique des lampadaires le long des rampes Duke et de Nazareth, entre les rues Wellington et de la Commune, dans le cadre du projet Bonaventure, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Neolect inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 311 607,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 214725;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.48 1171009010

---

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG17 0277**

**Approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2017 et autoriser le Service de l'eau à soumettre la programmation au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0942;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2017 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Adopté à l'unanimité.

30.01 1171158003

---

**CG17 0278**

**Autoriser une appropriation de 5 372 000 \$ de la réserve de voirie locale et de 825 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération afin de financer en 2017 des études et autres pour des travaux de voirie au budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 31 mai 2017 par sa résolution CE17 0947;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

Afin de financer en 2017 des études et autres pour des travaux de voirie au budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) :

- 1 - d'autoriser une appropriation de 250 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre du projet Au pied du courant;
- 2 - d'autoriser une appropriation de 1 500 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation de plusieurs études de circulation et de mobilité dans le cadre du projet du réseau électrique métropolitain (REM);
- 3 - d'autoriser une appropriation de 300 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude d'analyse de niveau de bruit avant le chantier dans le cadre du projet du réseau électrique métropolitain (REM) permettant la construction de murs antibruit;
- 4 - d'autoriser une appropriation de 90 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des services professionnels nécessaires à la réalisation de plans et d'analyses dans le cadre du projet du réseau électrique métropolitain (REM);
- 5 - d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de risque dans le cadre du projet de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX;
- 6 - d'autoriser une appropriation de 232 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour les frais de communication du bureau de projet dans le cadre du projet de service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX;
- 7 - d'autoriser une appropriation de 100 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation de plusieurs études préliminaires (étude de mobilité dans le secteur nord-ouest du centre-ville; caractérisation patrimoniale - revue des études; étude morphologique) dans le cadre du projet de la rue des Pins;
- 8 - d'autoriser une appropriation de 150 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre du projet de réfection du viaduc Van-Horne;
- 9 - d'autoriser une appropriation de 85 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de faisabilité dans le cadre du projet de réaménagement de l'intersection des rues Berri et Sherbrooke;
- 10 - d'autoriser une appropriation de 115 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'achat des matériaux et faire l'entretien ou l'installation des points géodésiques (généralement situé sous la chaussée) nécessaires à la géoréférence de tous les levés initiaux qui précèdent les projets de construction de rues intégrés;
- 11 - d'autoriser une appropriation de 500 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet définitif dans le cadre du projet de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie;
- 12 - d'autoriser une appropriation de 75 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la collecte de données pour les passages à niveau nécessaire au Bureau d'intégration et de coordination (BIC);

- 13 -d'autoriser une appropriation de 450 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'entretien du réseau télécommunication du centre de gestion de mobilité urbaine (CGMU);
- 14 -d'autoriser une appropriation de 500 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour le développement du plan annuel de collecte des données de circulation;
- 15 -d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour le marquage des pistes cyclables inclus dans le plan Vélo-2015;
- 16 -d'autoriser une appropriation de 800 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet définitif des lots 1 et 2 dans le cadre du projet de la rue Sainte-Catherine (Phase 1);
- 17 -d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des activités d'avant projet préliminaire pour les travaux de la rue Notre-Dame dans le cadre du projet de l'échangeur Turcot;
- 18 -d'autoriser une appropriation de 50 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la révision de la géométrie de la rue Ste-Anne-de-Bellevue dans le cadre du projet de l'échangeur Turcot;
- 19 -d'autoriser une appropriation de 25 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude sectorielle pour l'intégration urbaine des murs antibruit dans le cadre du projet du pont Champlain;
- 20 -d'autoriser une appropriation de 200 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'accès des résidents au fleuve par le sud-ouest dans le cadre du projet du pont Champlain;
- 21 -d'autoriser une appropriation de 350 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'une étude de concepts pour le viaduc urbain Jacques-Bizard, entre l'autoroute 40 et le boulevard Brunswick, dans le cadre du réseau électrique métropolitain (REM).

Adopté à l'unanimité.

30.02 1177326002

---

#### **CG17 0279**

#### **Adopter la politique de développement social « Montréal de tous les possibles » / Mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour en assurer la mise en oeuvre**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1031;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

- 1 - d'adopter la Politique de développement social « Montréal de tous les possibles »;
- 2 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour en assurer la mise en oeuvre.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1173220001

---

**CG17 0280**

**Reporter au 1<sup>er</sup> novembre 2017 l'échéance accordée à l'évaluateur pour répondre aux demandes de révision multi résidentielles et non résidentielles égales ou supérieures à 5 M\$, déposées avant le 1<sup>er</sup> mai 2017 à l'encontre des rôles triennaux 2017 / Reporter au 15 février 2018 l'échéance accordée à l'évaluateur pour répondre aux demandes de révision industrielles et non résidentielles inférieures à 5 M\$, sous réserve du consentement de la municipalité locale visée**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1034;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'autoriser le report au 1<sup>er</sup> novembre 2017 de l'échéance accordée à l'évaluateur pour répondre aux demandes de révision multi résidentielles et non résidentielles égales ou supérieures à 5 M\$, déposées avant le 1<sup>er</sup> mai 2017 à l'encontre des rôles triennaux 2017 et reporter au 15 février 2018 l'échéance accordée à l'évaluateur pour répondre aux demandes de révision non résidentielles inférieures à 5 M\$, sous réserve du consentement de la municipalité locale visée.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1173052001

---

**CG17 0281**

**Ratifier la résiliation du bail 8145-001 intervenu entre la Ville de Montréal et Service de remorquage Direct inc. (CG12 0112) en date du 30 septembre 2016**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 juin 2017 par sa résolution CE17 1039;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de ratifier la résiliation du bail 8145-001 intervenue entre la Ville de Montréal et Service de Remorquage Direct inc. (CG12 0112), en date du 30 septembre 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1173219007

---

**CG17 0282**

**Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 11 500 000 \$ afin de financer le projet de développement des installations du SPVM, dans l'immeuble situé au 10351, rue Sherbrooke Est**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 11 500 000 \$ afin de financer le projet de développement des installations du SPVM, dans l'immeuble situé au 10351, rue Sherbrooke Est », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1170390002

---

**CG17 0283**

**Avis de motion - Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal - Sainte-Catherine)**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal - Sainte-Catherine) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1171179002

---

**CG17 0284**

**Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de parcs-nature relevant de la compétence du conseil d'agglomération (RCG 16-049)**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 000 000 \$ afin de financer les travaux de réaménagement de parcs-nature relevant du conseil d'agglomération (RCG 16-049) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.03 1176192003

---

**CG17 0285**

**Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 170 000 000 \$ afin de financer la réalisation des centres de traitement de la matière organique et un centre pilote de prétraitement (RCG 13-006)**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 170 000 000 \$ afin de financer la réalisation des centres de traitement de la matière organique et un centre pilote de prétraitement (RCG 13-006) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.04 1171177001

---

**CG17 0286**

**Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 4 500 000 \$ pour le financement de la mise en oeuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 4 500 000 \$ pour le financement de la mise en oeuvre du plan d'action contre l'agrile du frêne dans les bois et les grands parcs relevant de la compétence du conseil d'agglomération », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.05 1176628001

**CG17 0287**

**Avis de motion - Règlement autorisant la modification de la station de métro Vendôme par la construction d'un nouvel édicule et d'un lien piétonnier jusqu'au Centre universitaire de santé McGill (CUSM)**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant la modification de la station de métro Vendôme par la construction d'un nouvel édicule et d'un lien piétonnier jusqu'au Centre universitaire de santé McGill (CUSM) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.06 1173558011

**CG17 0288**

**Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées (exercice financier 2017) (RCG 16-056)**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Alan DeSousa de la présentation à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées (exercice finance 2017) (RCG 16-056) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.07 1173843002

**CG17 0289**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009)**

Attendu qu'une copie du Règlement modifiant le Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 mai 2017 par sa résolution CE17 0738;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Aref Salem

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009) ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1177215001

*Règlement RCG 10-009-5*

---

**CG17 0290**

**Nomination(s) à la Société de transport de Montréal**

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Denis Coderre

Et résolu :

- 1 - de nommer, madame Elsie Lefebvre à titre de membre du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, en remplacement de monsieur Marvin Rotrand;
- 2 - de désigner, madame Elsie Lefebvre à titre de vice-présidente du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, en remplacement de monsieur Marvin Rotrand.

Adopté à l'unanimité.

51.02

---

À 17 h 39, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente d'assemblée déclare l'assemblée levée.

---

Manon Barbe  
Présidente d'assemblée

---

Yves SAINDON  
Greffier de la ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Denis Coderre  
Maire